

LES ETUDES D'ARTS AUX ETATS-UNIS

Les études d'arts aux Etats-Unis englobent à la fois les études d'**arts visuels** (*visual arts*), c'est-à-dire les arts plastiques (dessin, peinture, sculpture, etc.), la photographie, le cinéma, les arts décoratifs, l'architecture, etc. ainsi que les **arts du spectacle** c'est-à-dire principalement la musique, la danse et le théâtre.

Où trouve-t-on des formations artistiques ?

Plus de 3 000 établissements d'enseignement supérieur aux Etats-Unis forment les étudiants dans un ou plusieurs de ces domaines. Voici les principaux types d'établissements qui proposent des formations artistiques :

- Les **Junior ou Community Colleges** offrent des formations postsecondaires courtes en deux ans maximum. La plupart des *Community Colleges* sont publics et peu onéreux. Ils ont également une politique d'admission beaucoup plus souple que la plupart des établissements d'enseignement supérieur américains.
- Les **Art Institutes** ou **Conservatories** qui sont généralement des écoles d'arts indépendantes privées, préparent à des diplômes en deux ou quatre ans. Comme leur nom l'indique, ils ne proposent que des formations artistiques et très peu de formations académiques générales.
- Les **Four-Year Colleges** sont des établissements universitaires préparant principalement à des diplômes en quatre ans et sont multidisciplinaires. Ils se concentrent souvent sur les « *liberal arts and sciences* », c'est-à-dire les études académiques générales (lettres, langues, sciences humaines et sociales mais aussi sciences dures).
- Les **Universities**, préparent à des diplômes en quatre ans ou plus et proposent un large éventail de formations.

Quels diplômes peut-on préparer au niveau *undergraduate* (postsecondaire) ?

Associate degree (Associate of Arts ou Associate of Applied Arts): il s'agit de diplômes que l'on complète en deux ans après les études secondaires. Ils s'apparentent à nos BTS, DUT ou DEUG (ancienne appellation pour les deux premières années de Licence). On trouve ces programmes dans les *Junior/Community Colleges* ou dans les *Art Institutes*.

Bachelor of Arts (B.A.) : il s'agit de diplômes qui se complètent généralement en quatre ans et comprennent beaucoup de cours théoriques (ex. : histoire de l'art, musicologie, etc.) et de cours de culture générale (littérature, sciences humaines et sociales, mathématiques,

sciences exactes, etc.) en plus des cours pratiques dans le domaine artistique. Ce type de programme permet souvent de faire des études plus poussées en Master ou en doctorat. On trouve ces formations dans des *Four Year Colleges* ou des *Universities*. Les étudiants qui choisissent ce type de programmes souhaitent une formation avec un large éventail de cours à la fois dans le domaine artistique de leur choix mais aussi en dehors. Si vous avez la fibre artistique mais que vous n'êtes pas sûr de vouloir devenir artiste professionnel, ces programmes sont faits pour vous.

Bachelor of Fine Arts (B.F.A.) : contrairement au B.A., il s'agit d'un cursus plus professionnel d'art appliqué où les cours se concentrent principalement sur la formation artistique. Le programme comprendra moins de cours de culture générale que dans un B.A.. Ce type de programme permet d'accéder à une formation plus avancée de type MFA (voir plus bas) dans le domaine artistique en question mais ne permettra pas toujours d'accéder aux études doctorales. On trouve ces formations dans des *Four Year Colleges*, *Universities* mais aussi dans des *Art Institutes*.

Bachelor of Music (B.M.) : il s'agit bien évidemment d'un diplôme dédié à la musique. Comme pour le BFA le cursus est professionnel et les cours se concentrent à la fois autour de l'enseignement musical mais abordera également des aspects plus pratiques et académiques. On y forme des futurs musiciens professionnels.

Si vous pratiquez un art depuis longtemps et que vous êtes sûr de vouloir faire votre carrière professionnelle dans le domaine artistique, le B.F.A. ou le B.M. est plus adapté à vos objectifs.

Quelles sont les conditions d'admission au niveau *undergraduate* ?

Elles varient d'un établissement à l'autre mais il existe quelques constantes. La demande sera évaluée selon des critères académiques mais aussi selon des critères artistiques. Il faudra également passer des tests d'admission comme le SAT ou ACT et le TOEFL ou le IELTS (voir notre site à la page : <http://www.fulbright-france.org/fr/etudier-usa/etudes-usa/tests-admission>). La plupart des bureaux d'admission en B.A. n'exige pas de « portfolio » (book) ou ne font pas obligatoirement passer d'auditions. Ils se basent surtout sur vos notes depuis la Troisième ainsi que sur des lettres de recommandation de professeurs.

En revanche, la demande d'admission dans un B.F.A. ou un B.M. nécessite presque toujours la soumission d'un book ou le passage d'une audition qui se passe généralement après la soumission du dossier de candidature (généralement sur place). Il sera donc très difficile d'être admis en B.F.A. ou B.M. si vous n'avez pas de base artistique (pratique des arts visuels ou d'un instrument par exemple depuis plusieurs années). Pour les artistes du spectacle (musiciens, acteurs, danseurs, etc.) il est courant d'envoyer un CD, DVD ou d'indiquer le lien d'une de vos vidéos que vous aurez rendue disponible sur Internet préalablement à l'audition. Traditionnellement, chaque établissement a son propre dossier d'admission mais certaines universités partagent un dossier appelé la *Common Application* (www.commonapp.org). Plus d'informations sur les procédures d'admission au niveau *undergraduate* se trouvent sur notre site à la rubrique EducationUSA / Etudier aux USA.

Quels diplômes peut-on préparer au niveau *Graduate* ?

Après l'obtention d'un *Bachelor's degree* (B.A. ou B.F.A.), il est possible d'intégrer le niveau *graduate* pour la préparation d'un *Master's degree* ou éventuellement d'un *PhD* (doctorat).

Le **Master of Fine Arts** (M.F.A.) est un programme avancé en art appliqué ou art du spectacle. Il faut généralement trois ans pour compléter ce type de programme. Il s'agit d'un diplôme « terminal », c'est-à-dire qu'il ne permet pas de continuer des études doctorales par la suite.

Le **Master of Arts** (M.A.) est un programme avancé avec une orientation plus théorique et moins pratique que pour le M.F.A. Généralement il requiert l'accomplissement d'une recherche et l'écriture d'un mémoire et il se complète en deux ans. Il est par exemple possible de faire un M.A. en histoire de l'art, en études théoriques et critiques de la danse, du théâtre ou du cinéma, en musicologie. Les étudiants qui ont obtenu un M.A. dans ces domaines peuvent continuer leurs recherches dans le cadre d'un **PhD** (doctorat) qui durent généralement entre cinq et sept ans.

Le **Master of Music** (M.M.) est un programme avancé en pratique musicale et composition. Il faut généralement deux ans pour le compléter. Il intéresse plus particulièrement les musiciens professionnels qui souhaitent parfaire la pratique de leur instrument et/ou qui souhaitent devenir compositeur ou chef d'orchestre par exemple. Il est possible par la suite de compléter cette formation par un **Doctor of Musical Arts** (D.M.A.) qui dure quatre ans et qui combine des cours pratiques et de la recherche.

Quelles sont les conditions d'admission au niveau *graduate* ?

De même que pour le niveau *undergraduate*, elles varient d'un établissement à un autre. L'évaluation se base sur vos résultats académiques pendant toutes vos études supérieures, sur des lettres de recommandation de professeurs ou de professionnels avec qui vous avez travaillé, sur l'exposé de votre projet professionnel. Certains bureaux d'admission (surtout pour les M.A. et les PhD) vous réclameront les résultats au GRE, et si vous n'êtes pas anglophone il faudra également passer le TOEFL ou le IELTS (voir notre site <http://www.fulbright-france.org/fr/etudier-usa/etudes-usa/tests-admission>). Beaucoup de programmes (surtout les M.F.A. ou les M.M.) vous demandent de soumettre un « portfolio », de passer une audition et/ou de fournir un échantillon de votre créativité artistique (*creative work samples*).

Plus d'informations sur les procédures d'admission au niveau *graduate* se trouvent sur notre site à la rubrique Etudier aux USA.

Comment devenir enseignant d'art ou de musique ?

Beaucoup de *Four-Year Colleges* et d'universités proposent des programmes d'études destinés à former des futurs enseignants en arts. Pour enseigner dans des écoles publiques américaines au niveau primaire ou secondaire, il est nécessaire d'obtenir au minimum un *Bachelor's degree* (B.A. ou B.F.A.) dans le domaine de l'art. Il y a ensuite des certifications à obtenir auprès du département d'éducation de l'état dans lequel le candidat souhaite enseigner (voir notre site Internet, rubrique EducationUSA / Autres séjours / Enseigner aux USA). Pour enseigner au niveau universitaire, il faut au minimum un *Master's degree*, mais les postes les plus élevés sont réservés à ceux qui possèdent un doctorat.

Comment choisir un programme d'art aux Etats-Unis ?

Il existe des organismes d'accréditation pour les programmes d'art aux Etats-Unis, il s'agit de la *National Association of Schools of Art and Design* (NASAD), *National Association of Schools of Music*, *National Association of Schools of Theatre* et de la *National Association of Schools of Dance*. La liste des établissements accrédités se trouvent sur : www.arts-accredit.org. Vous

Vous y trouverez principalement des établissements qui proposent des programmes de types BFA ou MFA. Cette accréditation permet une certaine reconnaissance professionnelle mais elle n'est pas obligatoire. Par exemple *Berklee College of Music* et *The Juilliard school* ne sont pas accrédités par la *National Association of Schools of Music*. Elles font pourtant partie des meilleures écoles de musique au monde.

L'association AICAD (Association of Independent Colleges of Arts and Design) comprend 43 institutions spécialisées en art aux Etats-Unis, il s'agit surtout d'*art institutes*. Le site Internet www.aicad.org fournit des informations sur les études d'arts visuels aux Etats-Unis et contient un moteur de recherche qui permet de sélectionner des établissements par rapport à des critères de région, taille, type de diplôme et domaine de spécialité.

Si vous avez l'occasion de voyager aux Etats-Unis, n'hésitez pas à participer à l'un des National Portfolio Days pendant lesquels vous pourrez rencontrer des représentants de programmes artistiques universitaires et leur montrer vos œuvres et obtenir des conseils. Plus d'informations : <http://portfolioday.net/>

Il est possible pour les lycéens américains et internationaux de participer à des programmes d'été proposés par des universités américaines pendant lesquels les élèves travaillent avec un professeur de musique ou un professeur d'un autre domaine artistique. Cela permet à la fois de déterminer si le programme de l'université leur convient mais aussi de se faire connaître auprès des professeurs et éventuellement d'obtenir des lettres de recommandation. Pour plus d'informations sur les programmes d'été téléchargez nos brochures à partir de notre site Internet www.fulbright-france.org (rubrique Etudier aux USA/ Documentation).

Le centre EducationUSA de la Commission franco-américaine peut vous aider à choisir le ou les programmes qui correspondent le plus à vos critères. Les services et horaires du centre se trouvent ici : <http://fulbright-france.org/fr/etudier-usa/centre-educationusa/nos-services>

Y'a-t-il des aides financières ?

Au niveau *undergraduate*, ce sont surtout les universités d'accueil qui proposent des bourses d'études aux étudiants les plus méritants. Pour savoir si l'établissement que vous avez choisi propose des bourses aux étudiants internationaux, il faut s'adresser directement au bureau d'admission. Pour poser sa candidature il y aura peut-être des documents supplémentaires ou un dossier complémentaire à remplir. L'obtention de ces bourses est la plupart du temps basée sur le niveau académique et/ou artistique du candidat à travers le dossier scolaire mais aussi à travers un « portfolio » ou une audition. Faites attention aux dates limites de dépôt des dossiers qui peuvent être différentes de la date du dépôt de candidature générale.

Au niveau *graduate* les artistes confirmés de nationalité française peuvent postuler pour les bourses de la Commission franco-américaine, notamment pour l'obtention de la bourse Fulbright. Il s'agit également d'une bourse de mérite dont la demande se dépose au plus tard le 1^{er} décembre de chaque année (même si vous n'avez pas encore reçu les résultats d'admission). Pour plus d'informations, consultez le site <http://www.fulbright-france.org/fr/bourses-fulbright-partenaires>.

Sources d'information complémentaires

- *Association of Independant Colleges of Art and Design* : www.aicad.org
- Site des quatre organismes d'accréditation : www.arts-accredit.org
- *Educational Theatre Association* : www.edta.org (rubrique *Theatre Education*)
- *Dance Magazine College Guide* : www.dancemagazine.com/resources (à commander)
- Acceptd : <http://getacceptd.com/for-students> (pour des étudiants en arts du spectacle qui souhaitent poster en ligne leur portfolio, vidéos, etc, consultables par les responsables d'admission de programmes d'arts aux Etats-Unis)
- Pour plus d'informations sur les études supérieures aux Etats-Unis et les procédures d'admission consultez notre site Internet : www.fulbright-france.org (rubrique Etudier aux USA).

Février 2017

Centre EducationUSA
 Commission franco-américaine
 9 rue Chardin – 75016 PARIS
www.fulbright-france.org

